

Demande de logement social

Vous recherchez un logement sur la commune de Saint-Lyphard ? Plusieurs solutions s'offrent à vous.

Pour faire une demande de de logement social, vous pouvez :

- > soit retirer votre formulaire unique pour tout le département auprès du Centre Communal d'Action Sociale en mairie de SAINT-LYPHARD,
- > soit **vous inscrire directement en ligne** [en cliquant sur ce lien.](#)



HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD

1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

📞 02 40 91 41 08

